

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DES PLANS D'ACTION NATIONAUX DE L'OACI SUR LES ACTIVITÉS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂

Avez-vous une idée novatrice relative aux changements climatiques, susceptible de changer le continent et le monde entier ?

Suivez-vous une formation diplômante dans les domaines des changements climatiques, de la gestion de l'énergie, de l'architecture, des sciences de l'environnement, de l'ingénierie, etc. ?

Êtes-vous passionné par la conception d'installations aéroportuaires ou aéronautiques qui réduisent leurs incidences sur le climat grâce à des mesures écologiques innovantes ?

Avez-vous entre 12 et 35 ans ?

Si vous remplissez toutes ces conditions, alors **PRÉSENTEZ VOTRE CANDIDATURE** pour être l'un des Jeunes INNOVATEURS de la région AFI de l'OACI !

Pour plus
d'informations :



« Jeunes INNOVATEURS pour des solutions vertes en aviation »

Les solutions vertes innovantes proposées devraient être sûres, réalisables, efficaces et raisonnables pour des installations aéroportuaires ou d'autres installations aéronautiques spécifiques et doivent respecter les normes de conception d'installations aéroportuaires ou aéronautiques.

COMMENT PRÉSENTER SA CANDIDATURE ?

Présentez votre candidature dès maintenant en cliquant sur ce <https://www.icao.int/ESAF/env-protection/Pages/AFI-SAP10-Regional-Contest-2021.aspx>

Date limite de dépôt des candidatures

31 juillet 2021

À MINUIT, HEURE UTC



ICAO

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Être ressortissant (e) d'un État membre des régions ESAF et WACAF de l'OACI ;
- Être inscrit(e) à une formation diplômante dans les domaines des changements climatiques, de gestion de l'énergie, de l'architecture, des sciences de l'environnement, de l'ingénierie, tout autre domaine relatif à l'aviation, etc. ;
- Avoir entre 12 et 35 ans ;
- Maîtriser l'anglais ou le français ;
- Les candidatures de groupe et les candidatures individuelles sont acceptées ;
- Être disponible pour présenter votre projet virtuellement le 8 octobre 2021.

CATÉGORIES DU CONCOURS

Les candidats peuvent présenter leurs candidatures dans l'une des catégories suivantes :

Catégorie des 12 à 15 ans ;

- Rédiger un article sur une solution innovante verte qui peut être mise en œuvre dans un aéroport (au plus 300 mots) ;

Catégories des 16 à 20 ans et des 21 à 35 ans ;

- Proposer une ou des solutions vertes et novatrices pour une installation aéroportuaire ;
- Joindre les projets correspondants qui doivent être mis en œuvre

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DES PLANS D'ACTION NATIONAUX DE L'OACI SUR LES ACTIVITÉS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂

Le 08 octobre 2020 a marqué le dixième anniversaire du lancement de l'initiative des Plans d'action nationaux sur les activités de réduction des émissions de CO₂ de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Depuis son lancement, l'initiative a connu un véritable succès auprès des États membres de l'OACI.

Cet événement historique est célébré tout au long de l'année 2021 dans toutes les régions de l'OACI sous le thème « **Dix ans d'écologisation de l'aviation** ». Afin de toucher au maximum la communauté africaine du transport aérien, il a été convenu d'organiser un concours en tant qu'événement spécial pour commémorer le dixième anniversaire des plans d'action nationaux (SAP10) dans la région Afrique-océan indien (AFI).

Cette initiative est très importante dans le contexte mondial de la crise climatique et de l'appel croissant pour plus d'action climatique.

QUELLES INSTALLATIONS AÉROPORTUAIRES SERONT PRISES EN COMPTE ?

Les installations aéroportuaires à prendre en compte pour vos solutions innovantes et vertes sont, notamment :

- l'aérogare ou les aérogares ;
- les piste(s) et voies de circulation ;
- les aires de trafic et les installations des services d'assistance en escale ;
- les installations de gestion des déchets ;
- la tour de contrôle ;
- le(s) parc(s) de stationnement ;
- les hangars.

IDÉES NOVATRICES RECHERCHÉES

Éléments à prendre en compte dans la planification de la conception écologique des installations aéroportuaires :

- Emplacement et accès ;
- Sources d'énergie et conservation de l'énergie ;
- Chauffage, ventilation et climatisation (CVCA) ;
- Systèmes d'alimentation en énergie des aéronefs au sol (AGES) ;
- Émissions - choix de matériaux pour l'aérogare qui réduit au minimum les gaz à effet de serre (GES) et les autres émissions ;
- Mode de transport ;
- Gestion des déchets ;
- Gestion et conservation de l'eau.

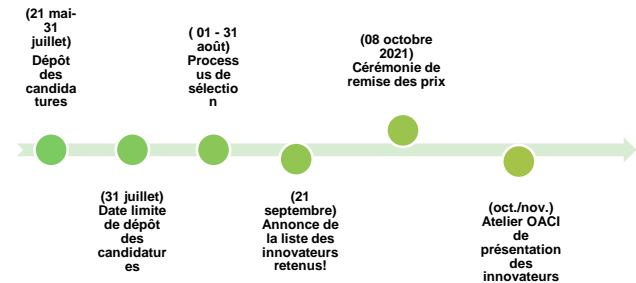
Les idées originales sont fortement recommandées

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

La trousse d'outils « Eco Airport » de l'OACI : <https://www.icao.int/environmental-protection/Documents/ecoairports/Final%20Airport%20Eco%20Design%20Overview.pdf>



CALENDRIER



LES PRIX DÉCERNÉS AUX MEILLEURS INNOVATEURS COMPRENNENT :

- L'occasion de présenter votre projet à l'OACI, aux responsables publics et au secteur privé, lors de l'atelier de présentation des innovateurs ;
- La possibilité de figurer dans une vidéo professionnelle qui sera diffusée dans le monde entier et qui racontera votre histoire ;
- La présentation de votre travail sur les médias sociaux régionaux de l'OACI tout en reconnaissant au concepteur le mérite qui lui revient ;
- La reconnaissance de votre travail.